

«Grand Paris - Rapport Auzannet - Réaction de Vincent Capo-Canellas»

13/12/2012

Grand Paris - Rapport Auzannet - Réaction de Vincent Capo-Canellas

Le rapport de Pascal AUZANNET sur le Grand Paris Express (GPE) acte le choix du Gouvernement de phaser la réalisation du GPE au lieu de réaliser l'ensemble du tracé dans une phase resserrée dans le temps.

Si cette décision était attendue, elle n'en reste pas moins contestable et suscite une déception dans de nombreux territoires. L'exercice conduit par Pascal AUZANNET ne pouvait générer que des frustrations. Il a tenté, avec une certaine habileté, de mener cette mission en préservant des acquis de cohérence et de projets.

C'est en partie vrai pour la Seine-Saint-Denis, même s'il y a, en phase un, une grande absente qui rendrait l'opération GPE inaboutie : la liaison Le Bourget RER-Pleyel (et donc l'accès rapide à Paris). Cette partie manquante est très préjudiciable. Il faudrait attendre 2026, selon le rapport, pour qu'elle soit réalisée. La première partie, Le Bourget RER vers Noisy-Champs, en passant par Le Bourget Aéroport (proposition utile de Pascal AUZANNET), se réaliserait en 2023. Pour la rendre efficace, il faut y ajouter le lien entre Le Bourget RER et Pleyel.

La suggestion de report à la dernière phase de la liaison entre Le Bourget-Aéroport et Roissy renvoie le Gouvernement à l'obligation de décider préalablement clairement du devenir de CDG Express, tout comme il doit lancer une vraie rénovation de la ligne du RER B. L'accès aux aéroports est essentiel mais ne doit pas être opposé à la desserte des populations qui les entourent.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)